

PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

Santé

Engagement
citoyen

Environnement

Fair-play

Règles du jeu
et arbitrage

Culture foot



Thématique de l'action : Fair Play

Intitulé de l'action : Règlement Intérieur

Lieu :

Public(s) et nombre de personnes concerné(s) : Tous les licenciés et leurs parents de U11 à U17

Constat(s) et Objectif(s) : Hélas, nous avons eu quelques comportements déviants la saison passée. Nous avons donc voulu savoir comment y répondre si cela se reproduisait. Ce règlement codifie le bon comportement en interne mais aussi lors des matches.

Personne(s) intervenante(s) : Un éducateur a pris en charge ce projet. Cliquer sur ce lien pour l'entendre
<https://rcf.fr/actualite/sport/sport-et-non-violence>.

Descriptif synthétique de l'action : En complément de La Charte du Club, le bureau a décidé la mise en place d'un **règlement intérieur**. Les bons sentiments de principes ne sont pas toujours suffisants pour garantir un respect général et pour éviter les comportements déviants. C'est ainsi que le premier règlement intérieur a été mis en place cette saison pour faciliter la compréhension, l'homogénéité des éventuelles décisions disciplinaires. Ce règlement est à la fois destiné aux comportements internes au club, mais également en dehors. Même si nous pensons que nous sommes relativement épargnés, nous souhaitons avoir une réponse à apporter au peu de cas auxquels nous avons été confrontés, mais également anticiper la prochaine saison. Ce règlement récompense également les bonnes actions. Il a été présenté aux licenciés et aux parents.



PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL

Santé Engagement citoyen Environnement Fair-play Règles du jeu et arbitrage Culture foot



FC HAUTE TARENTAISE Règlement intérieur

Tous les adhérents du FCHT à quelque titre que ce soit : joueurs (classe-foot comprise), éducateurs, dirigeants, arbitres, se doivent de respecter la Charte ainsi que les 6 règles d'or du club affichées en permanence au club et sur son site internet et signées par les parents et les joueurs en début de saison.

Synthèse de la Charte : les 6 règles d'or du FCHT




- Chaque membre du club s'engage à honorer et véhiculer les valeurs suivantes sur et en dehors des terrains :
 - RESPECT (envers les partenaires, adversaires, arbitres, éducateurs, dirigeants, locaux, matériel ainsi que le personnel scolaire)
 - FAIR-PLAY
 - SOLIDARITÉ (avec et pour les autres)
 - POLITESSE
- En cas de manquement à l'un des valeurs du club, l'éducateur peut prendre l'initiative de renvoyer le joueur de l'entraînement ou du match. Il sera alors automatiquement privé de match le week-end qui suit.
- Pour les joueurs et/ou parents, obligation de prévenir en cas d'absence ou de retard son éducateur (en match ou à l'entraînement).
- A partir de U13, douche obligatoire en match et à l'entraînement pour l'ensemble des joueurs (exception faite aux filles et aux joueurs présentant un mot signé de leur parents) pour l'hygiène et par respect pour les personnes qui vous transportent.
- Obligation de porter le survêtement du club lors de chaque des matchs de la saison pour toutes les catégories du club jusqu'aux séniors.
- Chers parents, obligation de venir saluer les éducateurs sur les lieux de rendez-vous au départ des matchs à l'extérieur pour s'assurer du transport de votre enfant.
- Chers parents (bis), obligation de participer à un déplacement au moins une fois dans la saison. Le paiement de la cotisation ne dispense pas du transport des enfants (sous votre entière responsabilité). Si manque de véhicule, déplacement impossible, le match sera annulé. Un point sera fait mi-saison.

Le permis à points du FCHT, c'est quoi ?

Chaque joueur licencié est doté d'un capital de **12 points** valable durant toute la saison. Il incite le joueur à adopter un bon comportement afin de préserver son capital de points initial. Le nombre de points est réduit automatiquement à la suite d'une ou plusieurs entraves au règlement intérieur du club (charte + règles d'or).

Plus le manquement est grave, plus le nombre de points retirés est important. En cas de bonne conduite, il est possible de (re)gagner des points. La grille des sanctions est disponible sur le contrat d'engagement.

FC HAUTE TARENTAISE Contrat d'engagement

 Nom :
 Prénom :
 Catégorie :

MANQUEMENT(S) AU REGLEMENT	SANCTIONS
<ul style="list-style-type: none"> Violence en match ou à l'entraînement Manque de respect envers un ou des partenaire(s), adversaire(s), arbitre(s), éducateur(s), dirigeant(s) Matériel, locaux ou navettes abîmés Carton rouge reçu en match 	-6 POINTS
<ul style="list-style-type: none"> Renvoi d'une séance d'entraînement Carton jaune reçu en match Oubli du survêtement du club en match Parents qui n'ont toujours pas accompagné à la mi-saison 	-2 POINTS
<ul style="list-style-type: none"> Absence ou retard à l'entraînement ou en match sans prévenir l'éducateur Douche non prise à l'entraînement ou en match Parent(s) qui ne passe(nt) pas saluer les éducateurs au départ d'un match à l'extérieur 	-1 POINT
Une fois le capital à 0 POINT, convocation du joueur et des parents devant le comité directeur du club. Risque de suspension voir d'exclusion de toutes activités au sein du club.	
BONNE(S) CONDUITE(S)	BONUS
<ul style="list-style-type: none"> Participation à un Pôle d'Excellence Sportive (PES) Participation à une Formation Mineur (U9 ou U11) 100% de présence aux entraînements et aux matchs à l'issue du mois Présence à une action PEF (Programme Educatif Fédéral) Participation à la vie du club : arbitrage des U11/U13, donner un coup de main à la buvette, encadrement d'une séance école de foot Passer le balais dans les vestiaires 	+3 POINTS +2 POINTS +1 POINT

Signature du joueur (Précédée de la mention « lu et approuvé »)
 Signature des parents (Précédée de la mention « lu et approuvé »)
 Signature du responsable de la catégorie